

En canot dans le Nord-Ouest

Par Tony Sloan

Les Territoires du Nord-Ouest, cette immense étendue de forêts, de toundras et de terres désertiques qui recouvre le Canada tel un immense manteau, constituent l'endroit rêvé pour les canotiers à la recherche de contrées sauvages. Située sur la rive septentrionale du Grand Lac des Esclaves, Yellowknife, ville de 7,000 habitants, est le principal lieu de rendez-vous des canotiers et le premier port de mouillage.

Obliquant vers le nord en direction de la côte atlantique, le versant occidental du Bouclier Canadien sépare le Grand Lac des Esclaves en deux parties. Yellowknife et la région nordique environnante offrent les falaises découpées et les immenses forêts tant recherchées par les canotiers aguerris et les amateurs de grands espaces.

C'est à 40 kilomètres (25 milles) à l'est de la ville, dans un petit lac, que notre expédition commença. Keith Thompson, de Tourisme Arctique, nous explique qu'il y avait là un réseau de petits lacs reliés entre eux par un affluent de la rivière Yellowknife. Le voyage vers le lac Hidden (caché) — notre prochaine destination — nous promettrait deux jours de canotage par petites étapes et toutes sortes d'aventures, y compris quelques bonnes heures de pêche.

Nous traversâmes la zone d'eau profonde, en direction d'une chute qui nous aveuglait de loin sous le soleil brûlant de juillet. Ce serait là notre premier portage.

Nous longeâmes ensuite une véritable muraille de roc afin d'admirer des lichens et des fleurs sauvages aux couleurs éclatantes, puis nous retournâmes payer en eau profonde. Il faisait vraiment très chaud et c'était agréable de respirer quelques bouffées d'air frais jusqu'au prochain portage.

La prochaine piste est réputée pour sa faune sauvage", nous fit remarquer Keith d'un rire un peu forcé, "nous ferions mieux de nous enlever d'insecticide avant de descendre à terre".

La piste montant

constamment, bordée de conifères, de bouleaux et de trembles. Il y faisait une chaleur infernale mais nous débouchâmes rapidement sur la rive découpée d'un magnifique petit lac entouré de collines escarpées et couvertes de forêt.

"Encore un portage avant le lac Hidden", nous dit Keith Thompson en guise d'encouragement, "et ce sera le dernier de la journée".

Je pouvais entendre les chutes et les rapides à mesure que j'avancais, haletant, sur une autre piste beaucoup plus abrupte cette fois-ci. Le portage conduisait à un talus étroit au-dessus d'une cascade. Nous déposâmes le canot et les sacs et nous empruntâmes un petit chemin transversal pour nous rendre à ce lieu enchanteur, afin de nous plonger la tête dans l'eau fraîche. Soit dit en passant, celui qui a désigné l'Arctique canadien comme le "Nord glacial" n'est sûrement jamais venu ici en juillet.

Nous reprîmes les canots et, en remontant le courant, nous arrivâmes rapidement dans les eaux parsemées d'îlots du lac Hidden. Quel émerveillement à la vue de cette eau, étonnamment bleue, des quelques arbres perdus dans les escarpements et, pour toile de fond, des falaises dressant leurs sommets au-dessus du lac!

Ce n'était que chants d'oiseaux. A notre approche, des mouettes et des goélands de la Californie firent entendre une clameur rauque tandis qu'un petit groupe de mouettes de Bonaparte et de sternes patrouillaient les environs.

La cause de cet émoi devint évidente lorsque nous aperçûmes le petit d'une mouette nageant à faible distance en avant du canot. Après avoir pris quelques photos de l'oisillon, nous changeâmes de direction au moment où les oiseaux s'apprêtaient à s'attaquer mutuellement dans un excès de fureur protectrice.

Nous choisîmes un site pour camper, sur une pointe de terre d'où nous pouvions admirer le panorama dans trois directions et nous approvisionner abondamment en bois. Comme j'avais envie d'aller

explorer les hautes falaises, Keith suggéra que nous nous dirigions du côté d'un petit ruisseau dont il connaissait l'emplacement afin d'y pêcher une belle truite pour notre repas du soir.

Nous voilà donc partis. Thompson scrutait les eaux avec la vigilance du pêcheur à la ligne qui espère à toute minute que le poisson mordra. Nous ramions sans relâche et après avoir parcouru toute l'étendue du fameux "ruisseau", nous n'avions toujours rien pris. Keith, à la fois étonné et embarrassé, se demandait si la chaleur de midi ne rendait pas les truites indolentes et sans appétit pour l'appât. Pour ma part, je les trouvais fort avisées de ne pas s'exposer au soleil brûlant et je rêvais moi-même d'un petit coin ombragé.

Comme nous approchions des hautes falaises, quelle ne fut pas notre joie, en observant avec des jumelles un nid d'aigles dont Keith nous avait parlé, de voir qu'il était de nouveau occupé. Après deux ans d'absence, les oiseaux étaient revenus bâtir leur nid sur une saillie perchée, sous le sommet de la falaise; lorsqu'un des parents s'envola, nous pûmes apercevoir clairement, perché sur un amas de brindilles, un jeune aiglon.

Après avoir mis pied à terre et escaladé un ravin, nous essayâmes, avec l'aide d'une corde et d'un téléobjectif, de photographier l'oisillon dans son nid. Ce fut peine perdue car notre aiglon, peu désireux de perdre la sensation de fraîcheur et d'intimité qu'il éprouvait à l'ombre du mur formé par la falaise, resta bloqué obstinément dans son coin.

Du sommet de la falaise, on a une vue splendide de la magnifique contrée accidentée et des nombreuses voies navigables, d'un bleu de cobalt, qui s'étendent à l'horizon. Quel coin de paradis pour les amoureux du canotage!

Nous redescendîmes et longeâmes le rivage pendant quelque temps, puis nous atteignîmes une petite île où nous fûmes accueillis par deux sternes agressives qui plongeaient constamment dans notre direction; l'une d'elles me frôla même l'épaule et effleura mon chapeau à deux reprises. Une autre, plus irritée, décida de passer plus rondement à l'attaque et se dirigea tout droit vers mon pauvre chapeau. Une cane du Sud à pattes rouges se mit à battre de l'aile au-



dessus d'une couvée d'œufs verts tachetés tandis qu'une autre femelle aux yeux dorés décrivait, tel un patrouilleur, de nombreux cercles au-dessus de l'île. Devant cette hostilité manifeste, nous préféra mes quitter les lieux et, après avoir pris rapidement quelques photos, nous partîmes, poursuivis sans relâche par les bruyantes sternes.

Dans le grand nord, le jour interminable et la flore multicolore offrent au photographe une infinité de sujets auxquels il peut donner différents effets lumineux. Nous pûmes ainsi photo-

graphier de minuscules îlots rocaillieux nichés dans un tapis de brillantes fleurs sauvages dont l'éclat était rehaussé par l'orange éclatant des lichens.

Tard le soir, les rayons solaires, fortement inclinés, atténuent et adoucissent les teintes, rendant les petites îles semblables à des nuages flottant sur une eau bleue translucide.

La courte durée de la nuit empêche parfois le visiteur des régions nordiques de trouver le sommeil et excite les bruyantes colonies de goélands qui crient et se querellent à qui mieux mieux.

Le lendemain, nouvelle promenade en canot dans les environs, en quête d'oiseaux à photographier, jusqu'à ce que la chaleur nous oblige à nous précipiter dans l'eau claire pour nous rafraîchir. Après le dîner, nous mîmes le cap à nouveau sur Yellowknife, même si nous étions fort tentés de sauter la prochaine étape et de nous diriger vers le nord, afin d'y passer une semaine ou deux à explorer cette région merveilleuse et mystérieuse. Ce sera pour une autre fois, nous l'espérons.

Canots et équipement peuvent être loués à Yellowknife, mais il faut prévoir un tel voyage longtemps à l'avance.

Les canotiers, férus de grands espaces, qui désirent s'aventurer au nord peuvent obtenir nombre de renseignements dans le dépliant suivant: **En canot dans l'Arctique canadien**, Tourisme Arctique, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, T. N.-O., X1A 2L9.

Ils y apprendront par exemple qu'il est inutile d'apporter une lampe de poche car il ne fait jamais sombre durant la longue saison de canotage.

Des plages à perte de vue sur l'Atlantique



Cet été, venez connaître la douceur de vivre près de la mer. Elle est près de chez vous. Ecrivez, en français, à: Tourisme Nouveau-Brunswick, C.P. 12345, Fredericton, Nouveau-Brunswick. E3B 5C3

Nouveau-Brunswick



Vacances

Sunflight

En plein le soleil que j'aime.

FREEPORT

Départs des vendredis 27 mai, 3, 10 et 17 juin
HOTEL CASTAWAYS

PRIX REDUIT pour 2 semaines (Régulier \$259) **\$219** ECONOMISEZ \$40

HOLIDAY INN PRIX REDUIT pour 2 semaines (Régulier \$359) **\$339** ECONOMISEZ \$20

PRIX REDUIT pour 1 semaine (Régulier \$269) **\$229** ECONOMISEZ \$40

EGYPTE ET GRECE

...un point du globe où le fabuleux n'a d'égal que l'enchantement...

29 SEPTEMBRE

AU 22 OCTOBRE 1977

Voyage accompagné par:

MADELINE GAGNON,

PRIX: **\$2,144**

AUX PAYS DES

MILLE ET UNE LEGENDES

Iran — Inde — Sri Lanka

(Ceylan)

DEPARTS 2 FOIS PAR MOIS

A COMPTER DE SEPTEMBRE

DEMANDEZ NOS BROCHURES.

VOYAGES MICHEL

363 RACINE EST CHICOUTIMI, 549-8874
500 SACRE-COEUR ALMA, 668-7951

VOYAGES

En expédition dans la toundra canadienne

par Tony Sloan

Nous nous sommes mis en route et avons longé en canot la rive est du lac Ferguson, à 160 milles (256 km) de Rankin Inlet et de la côte ouest de la baie d'Hudson, dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous nous proposons, mes trois compagnons et moi, de descendre la rivière Ferguson jusqu'à la côte de la baie, ce qui représente une distance de 200 milles (320 km) et demande deux semaines.

Nous avons appelé notre expédition "Sur les traces de Tyrrell" en hommage à l'explorateur-géologue Joseph Burr Tyrrell, qui, en 1895, fut le premier à faire ce trajet en canot.

L'eau était calme et limpide. Le lac semblait se fondre avec la toundra dénudée et l'homme blanc à peine sorti des forêts méridionales se sentait transporté dans un monde irréel. Mes compagnons, dont deux Inuit (Esquimaux) de Rankin, ne semblaient pas s'en émouvoir outre mesure.

Mes premiers instants de canotage dans les steppes arides du Canada promettaient beaucoup.

Le guide, Mike Kusugak, est au service de Siniktarvik Ltd., entreprise de Rankin Inlet qui œuvre dans le secteur hôtelier et qui s'occupe de fourniture d'équipement. L'excursion avait pour but d'explorer la rivière Ferguson et de déterminer dans quelle mesure il serait possible d'organiser un circuit en canot pour les aventuriers désireux de découvrir le Grand Nord canadien.

Après avoir parcouru cinq milles (8 km), nous avons accosté et avons exploré une cabane de trappeur abandonnée. Petite, sombre et presque dépourvue de fenêtres, elle semblait terriblement étriquée et sombre, mais nous avons par la suite découvert que le but visé était de retenir la chaleur et qu'il ne servait pas à grand-chose d'avoir des fenêtres, la cabane n'était occupée que pendant les six mois de nuit polaire.

Après avoir suivi le courant impétueux sur une distance de 200 verges (180 m), nous avons rencontré deux pêcheurs de Toronto qui occupaient un canot à moteur de 24 pieds (7,2 m). Leur moteur ayant calé, ils avaient été entraînés dans les rapides. Ils se mirent tout de suite à parler de la truite de 10 à 15 livres (4,5 à 6,7 kg) qu'on prend à chaque lancé. Les deux Inuit, Mike Kusugak et Harry Towtongie, ramènèrent le grand canot en amont des rapides pour permettre aux pêcheurs de retourner au camp de pêche Siniktarvik, sur le lac Ferguson.

Les petits lacs et les élargissements de la rivière, entrecoupés de passages étroits caractérisés par de forts courants, nous tenaient en haleine. D'innombrables ombres bondissaient pour happer des mouches, décrivant ainsi une multitude de cercles, à la manière de la pluie, à la surface de l'eau; l'un d'eux fit même une pirouette dans les airs.

Après avoir franchi une petite chute, nous nous sommes installés sur une petite île, chassant, malgré leurs protestations bruyantes, un troupeau d'oies sauvages. Le premier repas constitué du traditionnel bifteck a été préparé sur un feu de camp allumé à l'aide de branches d'osier, Mike s'obstinant à perpétuer les traditions de son peuple et à n'utiliser les réchauds qu'en dernier recours.

Kusugak est conscient des changements sociaux qui s'opèrent actuellement dans le Nord canadien.

Sa formation universitaire et son expérience de pilote de ligne commerciale, de photographe, de fournisseur d'équipement, et d'homme d'affaires lui ont révélé la richesse et la valeur des coutumes ancestrales. Il craint que les liens profonds qui unissent son peuple à la terre, ne soient à tout jamais brisés dans la transition de la vie nomade à la vie urbaine.

C'est en choisissant minutieusement les pierres pour son "réchaud" qu'il réussit à faire cuire la viande avec seulement quelques branches d'osier. Cet art que possède l'Inuit de se servir de pierres se traduit dans la construction des indestructibles inukshooks (statues de pierre érigées sur des hautes arêtes en guise de points de repère) ou des caches ingénieuses pour la chasse au caribou. Dans la toundra, il faut user de compromis et faire preuve de débrouillardise.

Au bout de cinq minutes, nous avions pris un ombre de deux livres (0,9 kg), de quoi préparer une succulente entrée.

C'est un plaisir de prendre, de regarder et de déguster un ombre de l'Arctique. Quelques coups de canif pour enlever les écailles, et il est prêt à cuire.

Avant de partir en canot, dans la toundra septentrionale, il faut penser au vent et aux insectes. Si le temps est calme ou la brise favorable, la journée est idéale pour naviguer. Si, par contre, le vent est fort et l'eau agitée, les moustiques et les



mouches noires se terrent dans les broussailles, et il fait bon marcher dans la steppe.

Au cours d'un long portage, pendant que nous marchions vent dans le dos (les mouches tournoyaient avec le vent), il nous a fallu coiffer à deux reprises des filets pour nous protéger les narines et les yeux. Pour combattre la marée de moustiques qui s'abattaient sur nous, nous nous étions bien vêtus et nous nous étions enduit le visage et les mains de produit insecticide; le seul problème était celui des mouches qui s'insinuaient parfois dans ma saharienne et ma chemise.

Le lendemain, vers 14h00, nous arrivions en vue des rapides, longs d'un mille (1,6 km), qui se précipitent dans le lac Kaminuriak. Pour la première fois, nous étions à la merci des courants, au milieu d'un champ d'écueils et face à un banc de rochers qu'il fallait contourner. Après avoir transporté par terre tout le matériel photographique et les fusils (Mike a le flair de l'Inuit pour le grizzly des terres désertiques), nous avons fait la première bordée, puis nous avons débarqué juste avant le banc. Plus tard, nous avons remis le canot à l'eau pour poursuivre notre route.

La seule difficulté a été de franchir le dépôt d'alluvions émergeant à l'embouchure du lac.

Il convient de signaler que Doug Harp et moi portions des espadrilles ordinaires, tandis que Mike et Harry chaussaient, selon leur habitude, des bottes cuirassées. Les rives en pente douce et parsemées de galets de la Keewatin, obligent à patauger sans cesse dans l'eau et, à cause de la froideur de l'eau, il n'est pas conseillé de se mouiller les pieds. Bien qu'elles soient en général peu utilisées par les canotiers dans les Territoires du Nord-Ouest, les bottes cuirassées sont confortables mais présentent un risque.

Nous avons transporté les sacs de couchage et nous avons campé sur les bords du lac Kaminuriak. C'est un grand lac, la partie principale s'étendant sur une distance de plus de 80 milles (128 km), du nord au sud. Nous nous étions installés sur le bras ouest à environ 20 milles (32 km) et à mi-chemin de la rive ouest du lac principal. Les canots de 17 pieds (5,1 m) devaient lutter contre les forts courants créés par les vents imprévisibles et dangereux de la toundra.

Le lendemain matin, nous avions à peine parcouru deux milles (3,2 km) que les vents contraires nous obligèrent à mettre pied à terre. Le vent rendant l'eau agitée et amenant les mouches à voler bas, nous avons passé la journée à explorer et à nous promener dans la steppe.

Harp et moi avons escaladé une butte où nous avons découvert et photographié une cache ingénieuse, faite de pierres, pour la chasse au caribou. L'horizon s'étendait à perte de vue sur cette terre dénudée et de cygnes se miraient dans l'eau lointaine d'un lac. Tout à coup, nous avons aperçu Mike qui accourait vers nous.

Il avait remarqué que nous avions quitté le camp sans armes et me reprocha de m'être aventuré en terrain inconnu sans fusil: "Nous sommes dans le territoire des caribous et un ours peut surgir à tout moment".

La tempête se levant, nous nous sommes empressés de rentrer au camp. La pluie tombait dru, le vent soufflait et les vagues venaient se

briser sur les bords de cet immense lac perdu. Après avoir attendu un certain temps, nous sommes allés nous coucher, la tente battant dans le vent.

Nous nous sommes réveillés à quatre heures du matin; le vent soufflait légèrement du nord-ouest... un vent arrière. Une heure plus tard, nous avions levé l'ancre.

Nous avons hissé la voile (un poncho posé sur des pagaies formant un V et fixées à la proue) et nous avons parcouru six milles (9,6 km). Comme le lac bifurquait vers le nord-est, nous nous sommes retrouvés sur le rivage.

Pendant deux heures, il nous a fallu transporter le matériel par terre et pousser les canots dans les vagues pour doubler le cap sur une distance d'environ un mille (1,6 km) vers l'est.

Le cap franchi, nous étions prêts à appareiller de nouveau, mais nous nous sommes attardés à contempler, de très près, deux superbes grues grises d'Amérique. Les habitants de l'Ouest ont l'habitude de voir passer ces oiseaux, pendant la période de migration, mais c'est tout un événement pour le voyageur de l'Est.

Nous avons ensuite franchi huit milles (12,8 km), puis le lac ayant encore bifurqué droit vers l'est, l'embarcation se trouva perpendiculaire aux vagues, ce qui nous obligea une fois de plus à gagner le rivage. Nous apercevions maintenant le lac principal, mais il nous fallait parcourir encore deux milles (3,2 km) avant d'atteindre la pointe. Après avoir mangé sans nous presser, nous avons pris trois heures pour transporter le matériel jusqu'à la pointe, par voie de terre, puis nous sommes revenus nous étendre sur le tapis de fleurs sauvages et de lichens de la toundra pour sommeiller; nous étions une fois de plus immobilisés par les vents contraires.

Le soleil luisait encore à l'horizon, vers 22h00, et les mouches commençaient à nous piquer, ce qui signifiait que le vent tombait. Nous avons levé l'ancre en direction de la pointe.

Harry et Doug se sont rendus à destination, mais Mike et moi, retenus par le vent qui avait repris, avons été forcés d'abandonner le canot à un quart de mille (0,4 km) du camp.

C'est toute une expérience que d'être douillettement enveloppé dans un sac de couchage alors que la tente est secouée par le vent de la toundra qui hurle de plus en plus fort. A deux heures, les piquets de métal se sont brisés et la tente s'est effondrée. Ce fut le branle-bas général jusqu'à ce qu'on réussisse à trouver d'autres piquets et à les greffer aux mâts brisés.

Comme je m'assoupissais, j'entendis quelqu'un maugréer: "Le lac Kaminuriak est venteux en sapristi".

Nous avons fait la grasse matinée et, l'après-midi, nous avons exploré les alentours.

En juillet, les berges des rivières et lacs de la toundra forment une toile de fond verdoyante parsemée de fleurs de mûriers blanches semblables au trèfle, de linagrettes aux aigrettes blanches, de thé du Labrador en forme de cloche, de saxifrages vert foncé coriaces, de ronces et d'une grande variété d'autres herbacées.

L'intérieur des terres est garni de saules nains (environ 18" (0,45 m) de haut), qui recouvrent un lit molle-

tonné de lichens des caribous. On se promène sur cette surface molle et spongieuse comme sur un tapis moelleux de six pouces (0,5 m) d'épaisseur. Il est préférable de suivre une piste de caribou et d'emprunter un sentier sinueux mais où le sol est plus ferme.

Les sternes, les grues grises d'Amérique, les labbes, les oies à front blanc, les outardes du Canada, les huarts arctiques et les huarts à gorge rousse se rencontrent près de l'eau, tandis que les lagopèdes, les bruants des neiges et les électrophanes de Laponie se tapissent sous les saules.

Après avoir avironné une heure sous le soleil de minuit, nous avons abordé dans une île où, à notre grande surprise, se trouvait une cabane.

C'était une petite construction d'une pièce, montée sur des patins de traineau. Des rongeurs avaient déchiqueté les matelas des couchettes.

La bicoque semblait abandonnée depuis de nombreuses années, et nous nous demandions ce que pouvaient bien faire ses occupants (peut-être chasser ou pêcher) dans un tel endroit, l'un des plus reculés des régions septentrionales.

A l'embouchure d'une grande baie, trois milles (4,8 km) de courants rapides nous attendaient. Au-delà des vagues agitées se profilait une pointe rocheuse que l'on pouvait à peine distinguer sous l'étrange clarté de l'Arctique. Les vents violents et traitres avaient fait place à une douce brise, mais pour

combien de temps?... Nous avironnions de plus belle, sans dire un mot.

Il était passé minuit et les premiers rayons de soleil perçaient les nuages bas et sombres, irradiant le ciel de leurs griffes lumineuses. La rive semblait très éloignée et les vagues commençaient à déferler. Après avoir avironné en silence, nous avons accosté par le travers de la pointe, amas informe d'alluvions déposées par les glaces au printemps. Je fus saisi d'un léger frisson et songai que je venais de connaître l'heure la plus longue et la plus pénible de toutes celles que j'avais passées à bord d'un canot, dans les lacs et les rivières les plus éloignés. Nous nous sommes remis à parler, essayer d'évaluer la distance qui nous séparait de l'embouchure de la rivière.

Une heure plus tard, le canot avançait tout seul... eh oui! nous nous trouvions en plein cœur des rapides et à l'extrémité du lac Kaminuriak. Nous avons accosté pour camper.

Doug et moi étant transis de froid, car nous avions les pieds mouillés, nous nous sommes empressés de monter la tente. Nous venions tout juste de déplier les sacs de couchage lorsque Mike nous apporta une bonne tasse de thé fumant. En quelques minutes nos frissons s'étaient évanouis, emportant avec eux les souvenirs des vents redoutables du lac Kaminuriak.

Il restait encore à franchir cent milles (160 km) de lacs, de rivières, de rapides et de canyons, mais pour moi, l'aventure s'arrêtait là. Le lendemain, je devais retourner à Rankin Inlet dans l'avion qui amenait la femme de Mike, Sandy, pour me remplacer.

Le lendemain matin, après de brefs adieux, l'avion décolla et je me penchai pour saluer une dernière fois mes camarades, Mike Kusugak, Doug Harp, Harry Towtongie et Sandy Kusugak retournaient péniblement au camp. J'eus un serrement de gorge lorsque l'avion mit le cap sur Rankin Inlet. Ils semblaient si petits et vulnérables dans cette immense contrée déserte. Je leur souhaitai bonne chance.

Pour la fourniture d'équipement et plus de renseignements sur le circuit, priez de s'adresser à M. M.A. Kusugak, Siniktarvik Limited, Rankin Inlet, Territoires du Nord-Ouest, Canada, X0C 0G0.

La pêche au saumon dans nos parcs

Réservez vite... y en aura pas pour tout le monde!

LA PÊCHE AU SAUMON DANS LES PARCS ET RESERVES DU QUÉBEC									
DISTRICT	Nom de la rivière	Zones ou secteurs	Appareils autorisés	Nombre de saumons	Nombre de pêcheurs	Nombre de jours	Nombre de saumons	Nombre de pêcheurs	Nombre de jours
QUÉBEC	Petit-Saguenay		X	3	X	01/06-31/08	6	12	
	Patapédia	secteur #1	X	3	X	01/06-31/08	6	—	
	Patapédia	secteur #2	X	3	X	01/06-31/08	6	12	(418) 756-5787
	Matane	secteur #1	X		X	15/06-30/09	2	12	(418) 865-2080
	Matane	secteur #3	X		X	15/06-31/08	6	12	
		fosses 47 à 83							
		secteur #3	X		X	15/06-30/09	6	12	
		fosses 10 à 46							
	Matapédia	zones 1 à 5	X		X	01/06-31/08	6	12	
	Matapédia	zone 6	X		X	01/06-31/08	0	12	
RIMOUSKI	Matapédia	secteur Glen Emma-MacDonnell	X	10	X	01/06-31/08	85	105	
	Ristigouche		X		X	01/06-31/08	6	12	
	Cap-Chat		X	6	X	15/06-31/08	6	12	(418) 786-2733
	Ste-Anne	aval	X	9	X	15/06-31/08	6	12	(418) 763-3301
	Ste-Anne	central	X	2	X	15/06-31/08	120	120	
	Petite-Cascapédia		X	4	X	18/06-31/08	105	105	
	St-Jean	aval	X	4	X	01/06-31/08	6	12	(418) 368-3444
	St-Jean	amont	X	6	X	01/06-31/08	145	185	
	Port-Daniel		X		X	15/06-30/09	6	12	
	Dartmouth	secteurs #1 et 3	X		X	01/06-31/08	6	12	
SEPT-ÎLES	Dartmouth	secteur #2	X		X	01/06-31/08	20	40	(418) 368-3444
	Laval		X		X	01/06-31/08	6	12	
	Moisie	Zone A	X		X	01/06-15/09	6	12	
	Moisie	Zone B	X		X	01/06-15/09	0	12	
	La Loutre		X	4	X	18/06-20/08	125	125	2
	Vauréal		X	4	X	02/07-20/08	125	125	2
	Jupiter 30		X	8	X	18/06-20/08	500	500	3
							1000	1000	
	Jupiter 12		X	8	X	11/06-20/08	1600	1600	6
	Saumon		X	8	X	18/06-20/08	1000	1000	6
ANTICOSTI									

*Aucune location sur place, le pêcheur doit apporter son canot et sa tente.

Pour les réservations 48 heures à l'avance et toutes autres informations, sans frais d'interurbain, entre 10h30 et 14h30, sept jours par semaine, en saison, composez:

Si vous êtes à Québec 643-5349
Si vous êtes à Montréal 873-5349
Si vous êtes ailleurs au Québec 1-800-462-5349
De l'extérieur du Québec 1-418-643-5349 (frais d'appel)



C'est beau chez nous.
Profitez de nos parcs

Tourisme Québec

BANDES DESSINÉES

EN COLLABORATION AVEC

Vidéo Presse

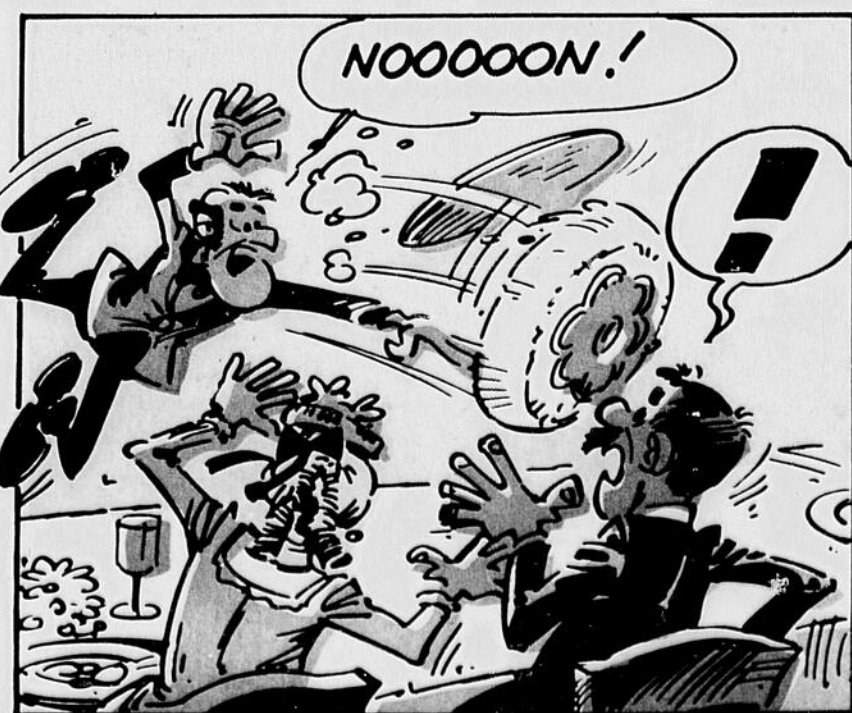
LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—CÔTE-NORD

VOTRE JOURNAL PRÉFÉRÉ!

ALEXIS LE TROTTEUR

Un beau mariage



Suite la semaine prochaine.

GRANDES MANOEUVRES

APRÈS UN QUART D'HEURE DE CANNONADE MEURTRIÈRE...



ÇA Y EST, MAJOR, VOUS POUVEZ CESSER LE FEU !



POSSIBLE QUE CHAUDIÈRE-FROIDE NE M'AIT PAS ÉCOUTÉ ??



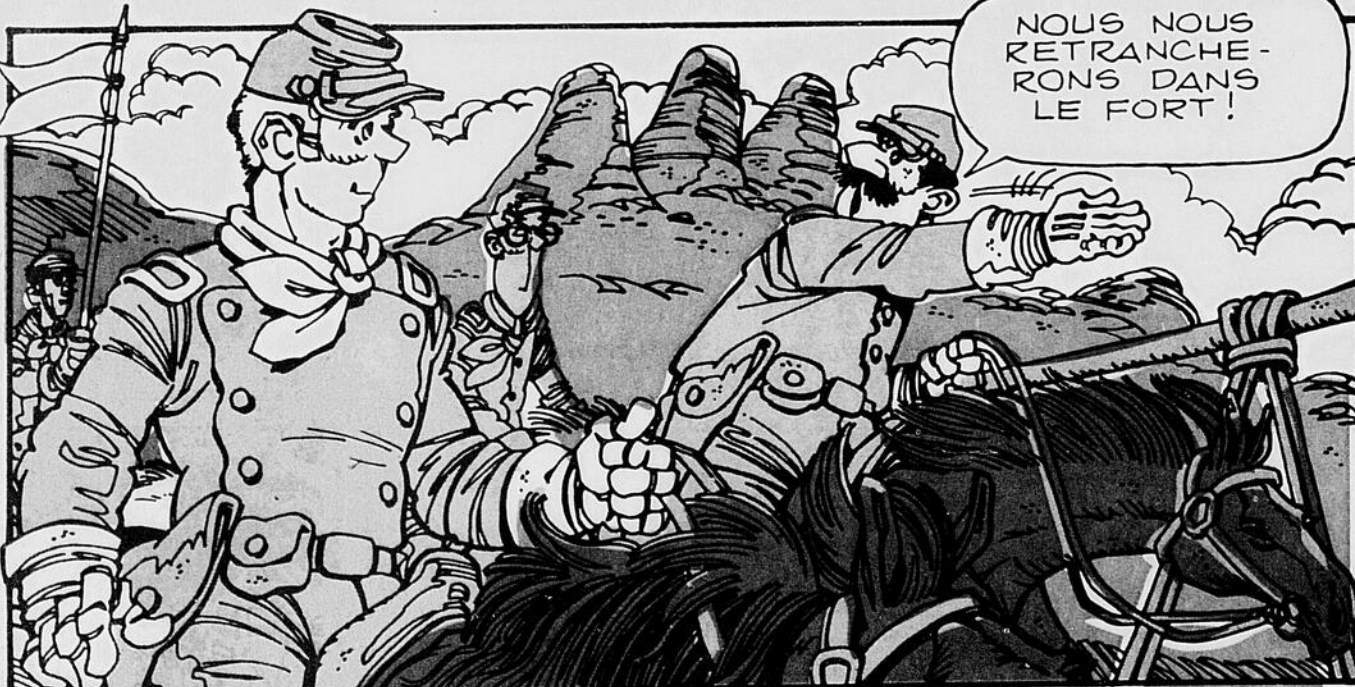
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS SE DIRIGENT EN MASSE VERS LE FORT !



EN ROUTE, VITE !



NOUS DEVONS ARRIVER AVANT EUX !



NOUS NOUS RETRANCHERONS DANS LE FORT !

MAIS À FORT OKAY, UNE SURPRISE LES ATTEND !



(Suite la semaine prochaine)

LES HOMMES AU POIGNARD

LES APÔTRES
JACQUES
ET PIERRE
COMPARAISSENT
DEVANT
LE SANHEDRIN.



À L'INSTIGATION DES ZÉLOTES, UNE
PÉRSÉCUTION ÉCLATE À JÉRUSA-
LEM CONTRE LES CHRÉTIENS.

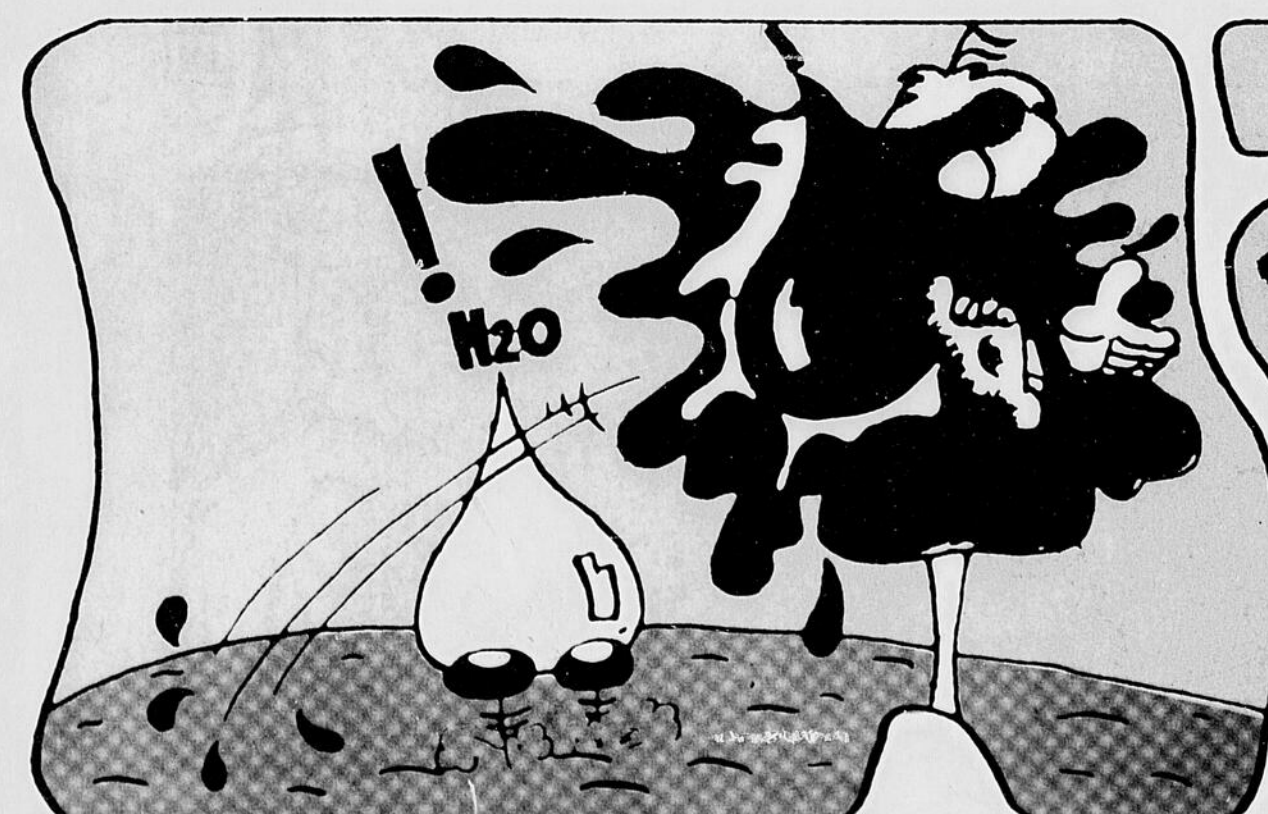
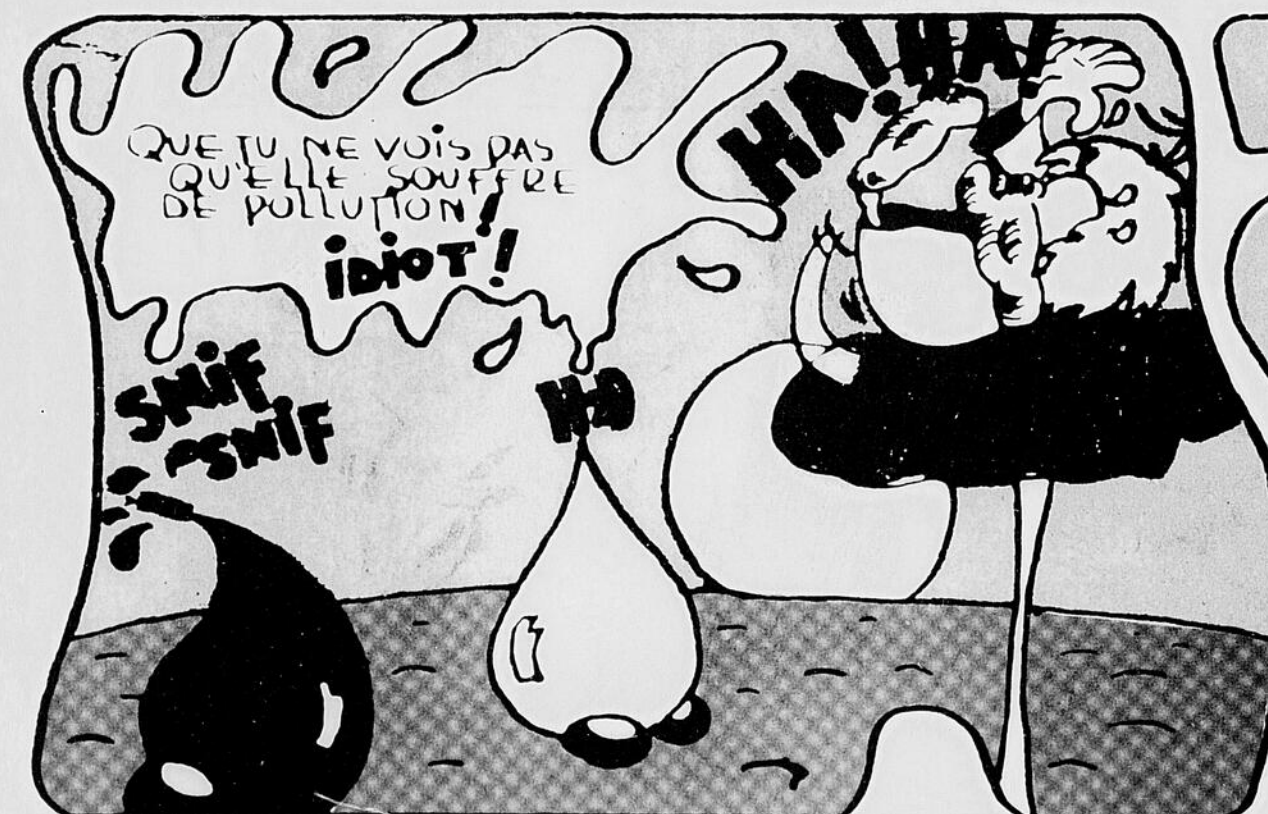
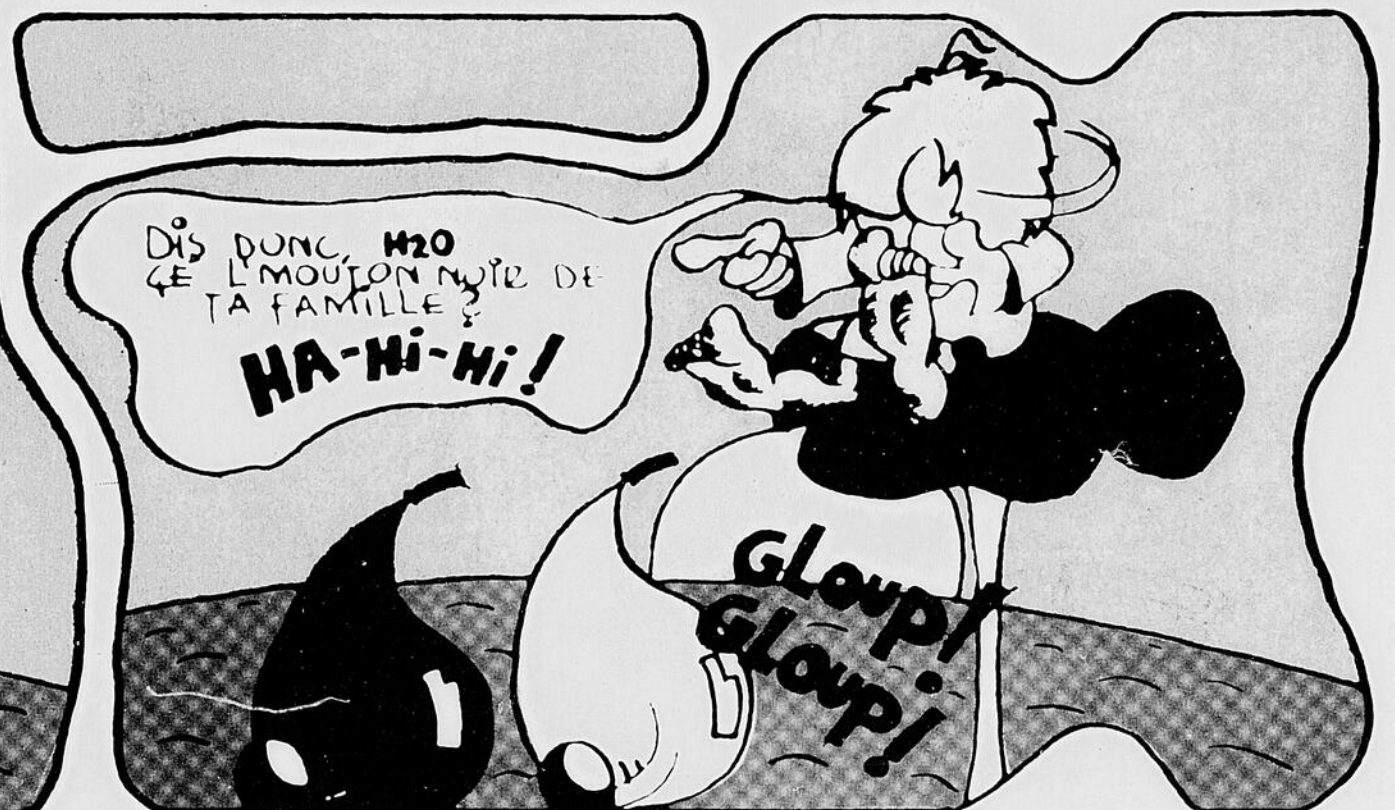
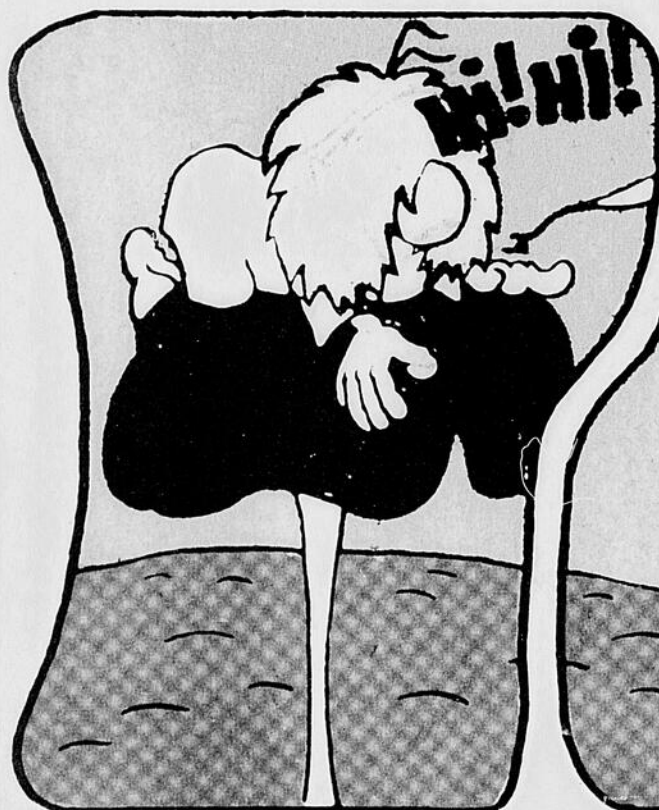


SILIUS ATTEINT LES
FAUBOURGS DE LA
VILLE.



TEXTE: RENY DESSINS: GIOVANNINI

Suite la semaine prochaine.



JEUNE DE 10 A 14 ANS
(filles ou garçons)

on demande des

CAMELOTS

INSCRIVEZ-VOUS

Communiquez aux heures de bureau du lundi au
vendredi de 8h.30 à 5h.

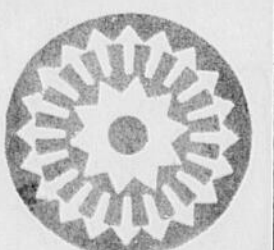
LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

C.P. 218, Chicoutimi

Tous ceux qui seront choisis recevront un cadeau après la première semaine!

Secteur Saguenay: 545-4664
Aimé et environs: 662-7829
Dolbeau et environs: 679-3832
St-Félicien et environs: 679-3832



Peter Pan

EN COLLABORATION AVEC VIDEO-PRESSE

EFFECTIVEMENT, MIAU-MIAU, LE CROCODILE, SE PRÉPARAIT À FAIRE BON ACCUEIL AU CAPITAINE. D'UNE BOUCHÉE,



IL AVALA LA MAIN ET LA MONTRE MAIS LE CAPITAINE SORTIT VIVANT DE L'AVENTURE. C'EST DEPUIS, LORS QU'IL PORTE UN CROCHET À LA PLACE DE LA MAIN QU'IL A PERDUE...

VOILA POURQUOI ON L'APPELLE AUJOURD'HUI CAPITAINE CROCHET.



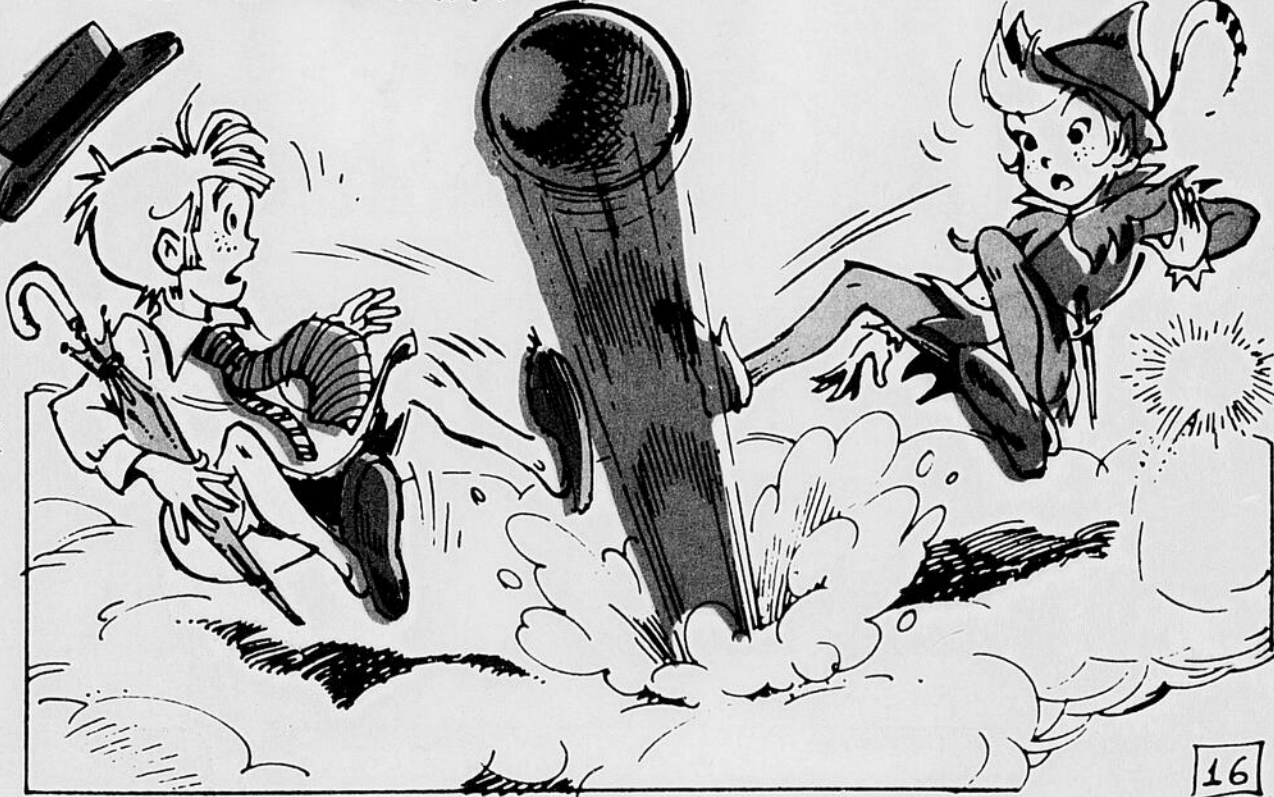
FINIS DONC LES COMBATS, POUR LUI!

NING

ATTENTION, LES GOSSES! CRIA PETITE CLOCHETTE DE CUIVRE. LE CAPITAINE CROCHET NOUS A APERÇUS. EN D'AUTRES TERMES...

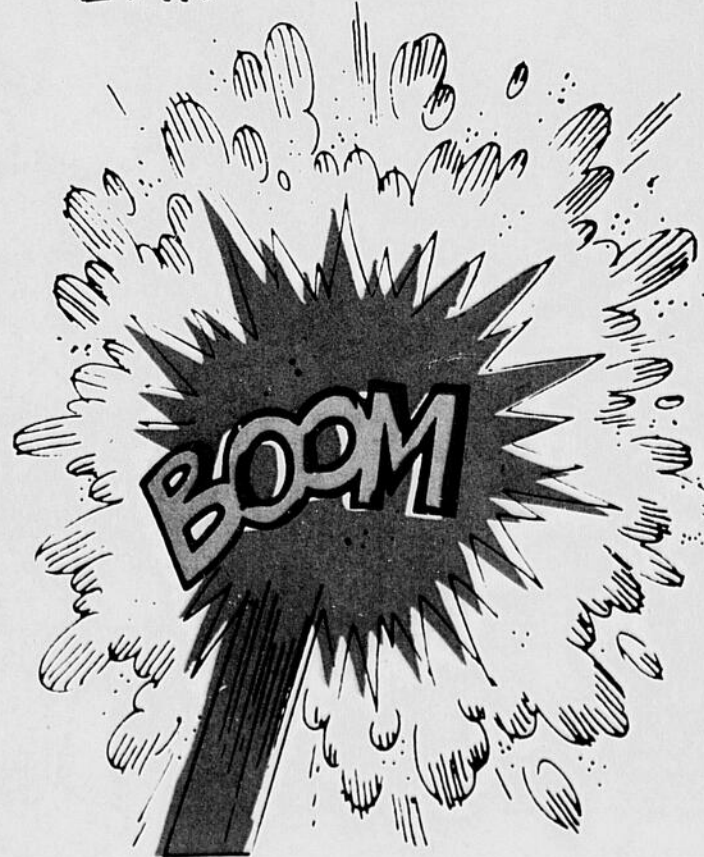


... ZOOOMMM!



16

LE BOULET DE CANON TRAUSPERÇA LE NUAGE ET...



EN PLEIN DANS LE MILIEU. VOYONS CE QU'IL EN RESTE



ÇA RESTE À VOIR!

JOLI COUP, CAPITAINE!

DISTRIB.-A.L.I.



OUI LES PARENTS! L'AQUABANANE GONFLABLE FERA PLAISIR À VOS ENFANTS.

L'AQUABANANE DOLE \$6.25

Et 2 collants de bananes Dole®

UNE AQUABANANE DE 6 PI QUI EN PROMET!



Vos enfants n'en croiront pas leurs yeux. Ni vous non plus! L'Aquabanane Dole, jaune ensoleillé, se gonfle jusqu'à 6 pieds de long! A la plage ou la piscine, c'est une banane attrayante qui se prête à toutes sortes de jeux. Et quand les enfants sont fatigués, ils peuvent s'allonger dessus pour prendre un bain de soleil. Dans la maison, L'Aquabanane devient un coussin confortable pour regarder les émissions préférées à la télé. Si confortable en fait qu'on peut s'endormir dessus. L'Aquabanane est faite de vinyle robuste et résistant. Commandez aujourd'hui l'Aquabanane pour vos enfants... de Dole naturellement!



LE BRICOLAGE

Mon chalet

Nos ancêtres nous ont légué une architecture aux lignes harmonieuses et conformes à notre climat. Le plan de chalet que vous offre Le SOLEIL, aujourd'hui, est inspiré de cet héritage.

On remarquera cependant que quelques modifications ont été apportées, comme à la ligne de toit ou aux murs coupe-feu, pour restreindre au minimum le coût de construction. Il ne s'agit pas d'élever un monument à la mémoire de l'esprit créateur des premiers Québécois, mais bien d'offrir aux Québécois d'aujourd'hui la possibilité d'habiter un chalet confortable, cela en tout temps.

Ce chalet a trois chambres à coucher dont deux sont très spacieuses. Les espaces communaux, comme le vivier, la cuisine et la dinette,

sont tous ouverts sur le foyer qui devient alors le point d'attraction de toute la bâtisse.

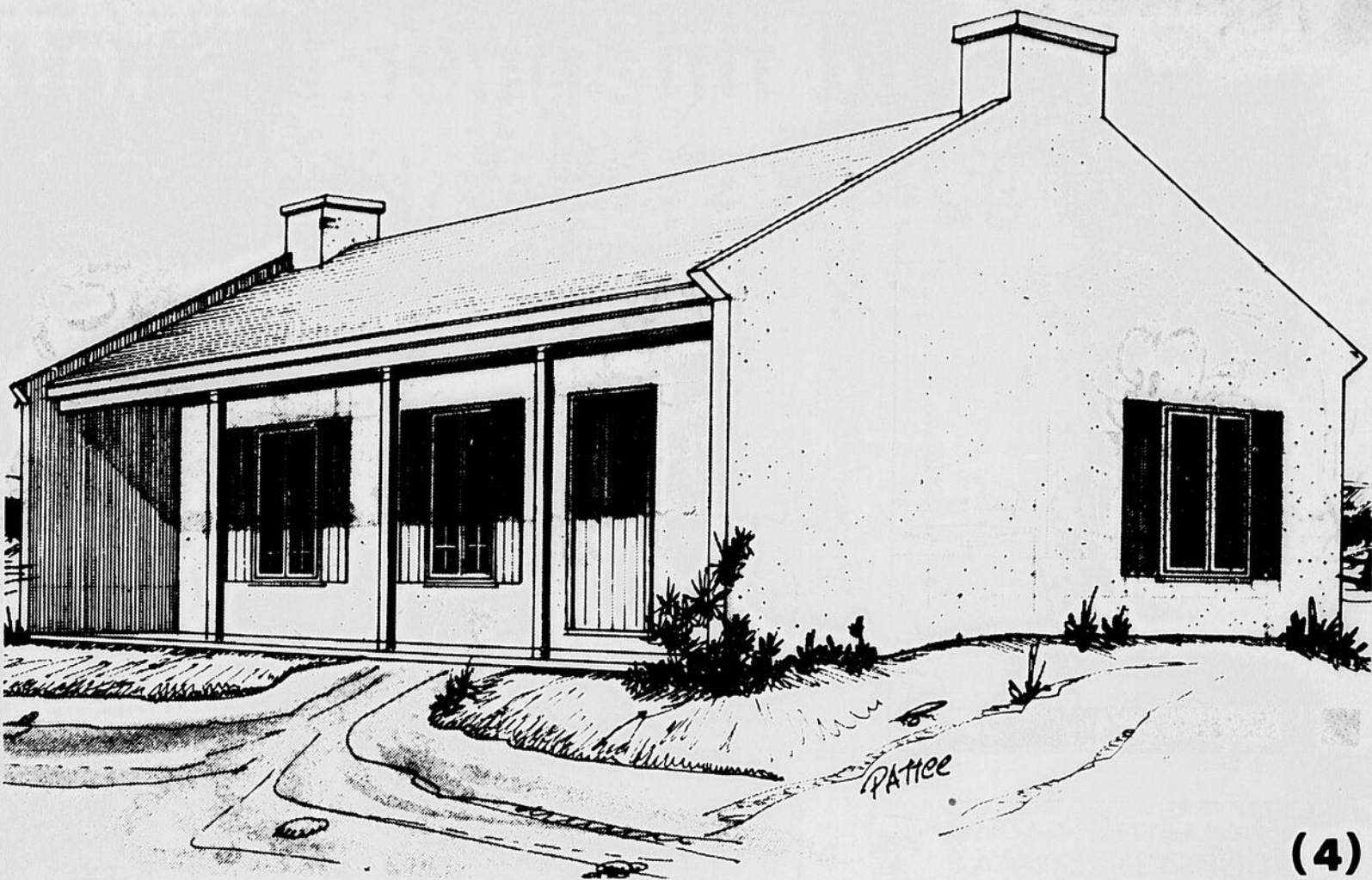
Le carré, de 24 pieds par 36, permet d'aménager des pièces confortables avec suffisamment d'espace de rangement et une chambre de bain complète.

A l'extérieur, la galerie est protégée de certains vents grâce aux murs coupe-feu. Ainsi, un élément décoratif se transforme en un élément pratique. Le toit est prolongé pour couvrir cette galerie. La fenestration est habilement distribuée pour favoriser l'économie de l'énergie tout en assurant un éclairage maximum des pièces et une vue sur le paysage environnant.

Les plans, qui donnent tous les détails de construction, des fondations au toit, four-

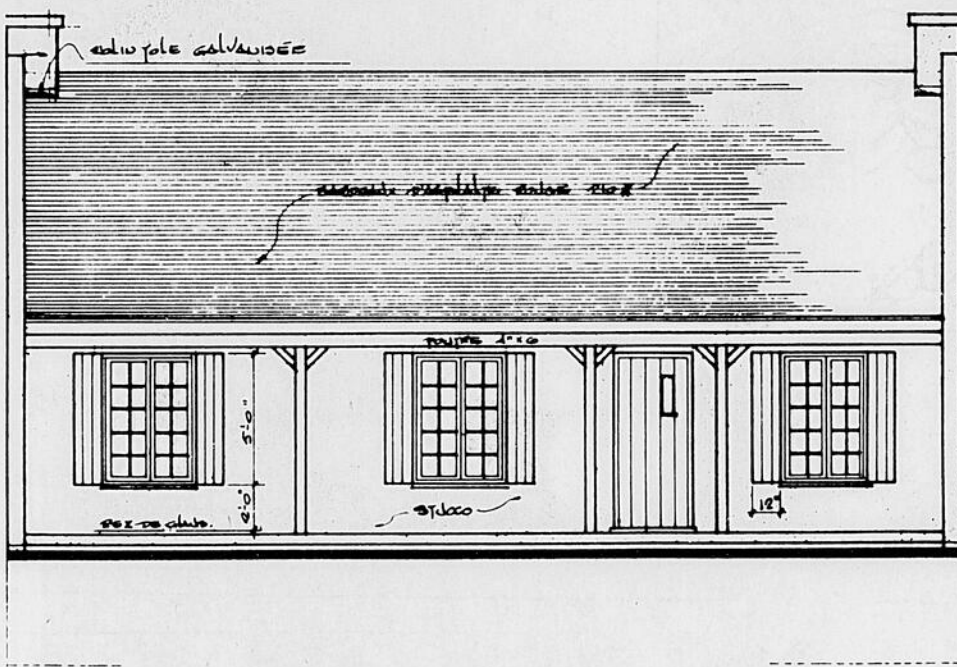
nissent aussi la liste des matériaux nécessaires. L'évaluation des quantités a été faite par le constructeur Gilbert Vallée du Lac Beauport tandis que les plans ont été réalisés par l'Atelier Le Corbusier, du même endroit.

Ces plans portent le numéro quatre. Ils coûtent \$25 pour une première copie et \$5 par unité additionnelle. Pour en commander il suffit d'utiliser le coupon de cette page et ne pas oublier d'inscrire le numéro.

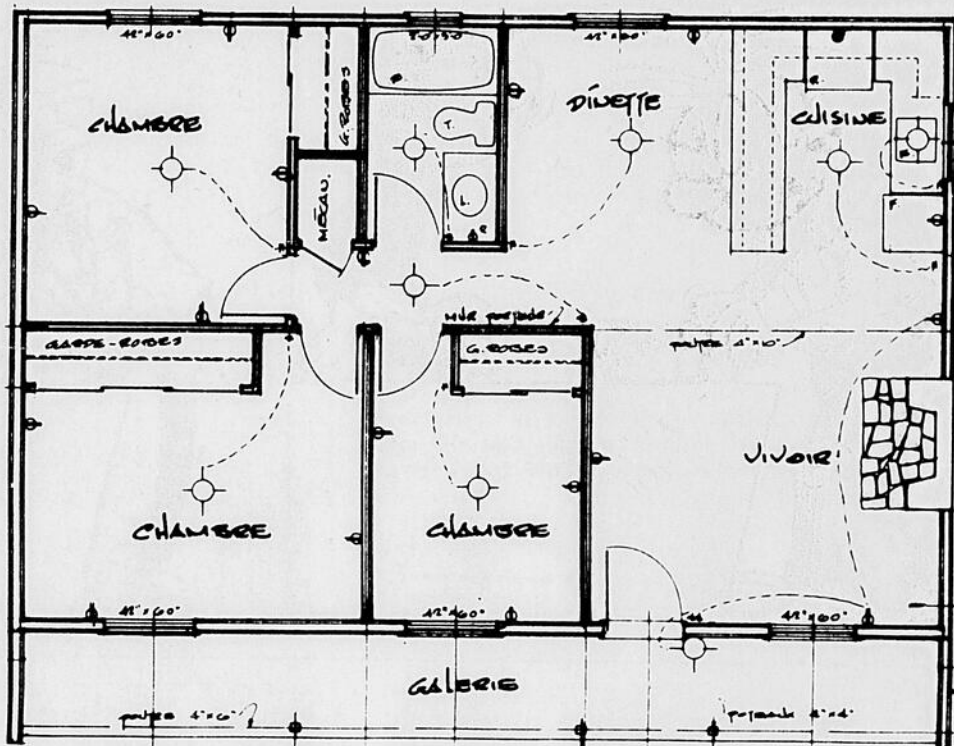


Un chalet confortable, inspiré de l'architecture typique de chez-nous.

(4)



La façade avant, telle qu'elle apparaît à angle droit.



Des pièces spacieuses et qui n'imposent pourtant aucun sacrifice.

LE QUOTIDIEN,
316, Labrecque,
Chicoutimi,
Québec.

Veuillez me faire parvenir le plan de maison

No 4 à \$25.00
.....copies à \$5.00

Num.

Adresse

Ville

omer michaud

les trucs du bricoleur

Bloc à sabler

Quand vient le temps de sabler, il est essentiel de travailler correctement pour obtenir un bon résultat. Il se vend des outils à cette fin; cependant, pour économiser, vous pouvez fabriquer très facilement un excellent bloc à sabler. Prenez un morceau de bois franc de huit pouces de longueur par quatre de largeur et de deux pouces de hauteur. A chacun des bouts, faites une fente de deux pouces de profondeur, en plein centre. Coupez votre feuille de papier émeri de la bonne dimension et faites-la tenir en place avec deux petits coins en bois dur que vous insérerez dans les fentes. Pour un résultat encore supérieur, couvrez la face inférieure avec un morceau de feutre, ce qui donne une meilleure prise au papier émeri pour demeurer en place.

Trottoir en pierre

Le beau temps est à notre porte. Aussi, certains songent à aménager un trottoir pour amener les visiteurs à leur porte. S'ils utilisent des pierres plates, il ne faut pas se contenter de les déposer sur le gazon. Pour éviter qu'elles ne bougent en y déposant le pied, découpez le gazon où la pierre ira et enlevez de la terre pour que la pierre soit environ un pouce plus bas que la surface du gazon. Remplissez le trou avec du sable ou de l'argile pour que la pierre arrive au même niveau que le gazon, après l'avoir pressé fortement car elle descendra d'environ un demi-pouce sous cette pression. Laissez le sol se tasser pendant 24 heures avant de marcher sur la pierre.

Un tonneau à purin

Un vieux baril ou un ancien tonneau a plusieurs utilités. A titre d'exemple, celle-ci: installez-le au coin de la maison pour recueillir l'eau de pluie; déposez le baril sur quatre briques ou sur une base de ciment. Si vous le désirez, enfouissez-le dans le sol, mais de toute façon placez un couvercle dessus pour éviter l'évaporation et aussi par mesure de sécurité. Remplissez un petit sac ou une poche de jute avec du fumier de mouton, ou tout vieux fumier, et suspendez ce contenant dans le baril. Vous obtiendrez ainsi un riche purin qui fera des merveilles dans votre jardin.

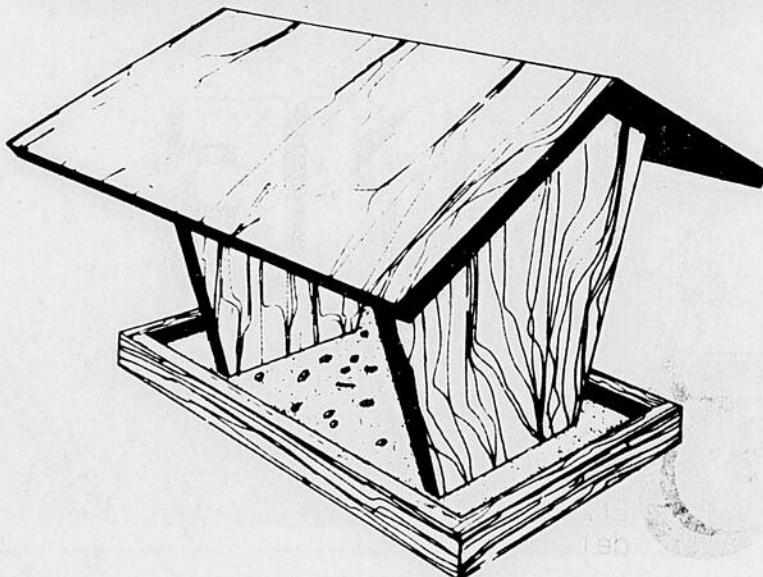
Support à boyau

Puisque nous sommes partis dans le recyclage, autant continuer. Un vieux pneu d'automobile devient un bon support à boyau d'arrosage. Roulez le boyau à l'intérieur de pneu et accrochez ce dernier dans le garage, la remise ou le sous-sol.

Manche inséparable

Il arrive qu'un manche en bois ne veut plus tenir sur la griffe ou autre outil du même genre. Dans un tel cas, utilisez une bride à vis de serrage pour les tuyaux afin de fixer le manche à l'outil. En choisissant bien la dimension nécessaire, il suffira d'un tournevis pour que le tout soit bien ancré.

MANGEOIRE D'OISEAUX



Le modèle proposé ici est simple à faire. Il consiste simplement en une base protégée par un toit à comble, supporté par deux montants.

Les matériaux requis sont:

- 2 morceaux pour A de 3/8" x 8 1/4" x 9";
- 2 morceaux, B, 3/8" x 1 3/4" x 11 1/2";
- 2 morceaux, C, 3/8" x 1 3/4" x 17 1/2";

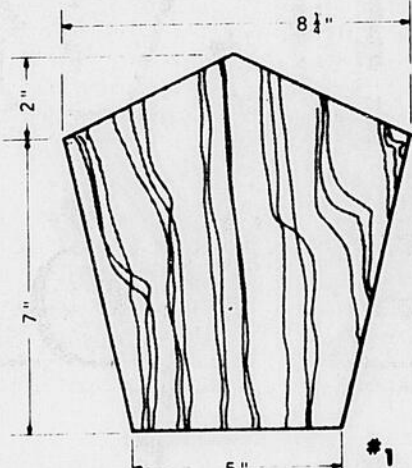
1 morceau, D, 3/8" x 10 3/4" x 16 3/4";

2 morceaux, E, 3/8" x 17 1/2" x 8 1/2";

Vous pouvez employer du contre-plaqué pour les pièces A, D et E quoique du pin ou du cèdre soit énormément à conseiller. Les tringles B et C sont de l'une ou l'autre de ces essences.

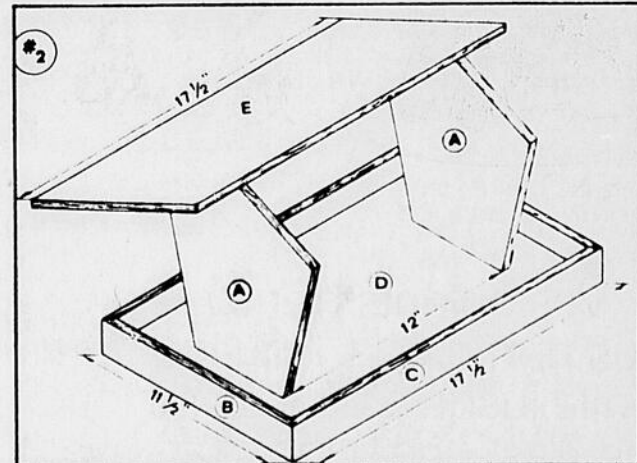
(voir croquis 2)

Le croquis 1 vous donne la forme selon laquelle les bouts A doivent être tracés et taillés.



DÉTAIL DE A

Le croquis 2 vous donne les autres dimensions.



Posez, en premier lieu (coupez à 45 degrés), les tringles B et C autour du fond D. Tracez les emplacements de A puis percez pour assembler à l'aide de vis; quoique vous puissiez simplifier et utiliser des pointes de 1 1/2".

Les pièces E pour le toit sont ajoutées par la suite.

Après avoir bien sablé, vous pouvez peindre votre mangeoire selon vos goûts mais il est sage d'éviter autant que possible, les couleurs trop vives.

Le plan, avec instructions complètes, de cette mangeoire d'oiseaux, est disponible avec patron grandeur nature. Pour vous le procurer, voyez ci-bas sur le coupon/commande, et cochez le plan no 830.

Si vos préférences vont pour une maison d'oiseaux, mon catalogue *idées/bricolage* en renferme plusieurs modèles; dans toutes les grosseries.

DISTRIBUTEUR DE PEINTURE

543-5310

Kem

au Caméléon enr.

PEINTURE ET TAPISSERIE

1408, BOUL. STE-GENEVIEVE
CHICOUTIMI-NORD

Camil Tremblay Gilles Tremblay
Ouvert jusqu'à 9h00 du lundi au vendredi

fais-le toi-même

c'est si facile, avec un plan de bricolage

signé Jean-Marc Doré

Jean-Marc Doré
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom :

No et rue :

Municipalité ou ville :

Comté ou province :

Code postal :

Montant inclus : \$ mandat poste ☐ chèque ☐

Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu

LE QUOTIDIEN

- S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X":
- ☐ plan no 830 (mangeoire d'ois.) à \$2.00
 - ☐ mon catalogue "idées/bricolage" vous sera également très utile: il renferme près de 400 suggestions de plans à \$1.00
 - ☐ abonnement 1 an (6 numéros) à mon magazine *Le Journal du Bricoleur* à \$5.00

DOSSIER

Qui doit financer les infrastructures?

Une analyse de Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le litige qui oppose depuis quel- que temps l'administration municipale de Chicoutimi (et indirectement celles de Jonquière et La Baie) à l'Association des constructeurs d'habitations et la Chambre d'immeubles sur la question du finance- ment des infrastructures municipales, n'est en fait que le premier "craquement" d'un système qui jusque-là laissait à la libre entreprise la responsabilité première du champs de la construction domiciliaire, et aux administrations municipales (donc l'ensemble des contribuables) la charge de poser les infrastruc- tures (rues, aqueduc, égouts, etc.), et d'en assumer le financement.

Pendant très longtemps, en effet, on a cru à la loi "naturelle" de l'offre et de la demande dans l'aména- gement pour cet important secteur, laissant donc à l'entreprise privée toute la latitude nécessaire pour "organiser" l'habitation.

En 1960, il y eut, là comme ailleurs, une "révolu- tion tranquille". L'urbanisation accélérée d'une bonne partie des villes québécoises, et l'accession de leurs habitants à "l'American way life" entraînent la prolifération de la maison unifamiliale, c'est-à-dire du traditionnel "bungalow".

La conséquence la plus visible: appa- rition de nouveaux quartiers en périphérie, étalement urbain, déplacement de l'axe de développement dans la plu- part des villes de moyenne importance vers la péri- phérie.

Conséquence moins spectaculaire, mais plus né- faste: à mesure qu'apparaissent les nouveaux quar- tiers, dont le développement s'accélère au début des années 70, les coûts urbains suivent une courbe comparable. Les administrations municipales doi- vent dispenser de plus en plus de services et à des coûts toujours croissants: endettement progressif et augmentation de leur principal champs de taxation, l'impôt foncier.

Absence de planification

S'éveillant à une réalité qu'ils n'avaient pas pré- vue, et ne connaissant que de façon très sommaire les implications réelles du mot "planification", les admi- nistrations municipales, comme le gouvernement québécois, tentèrent leurs premières réformes pour, à tout le moins, "plâtrer" les premières failles dans le système.

Le gouvernement, en effet, jouant à la nourrice comme il le faisait depuis toujours, et plus soucieux des résultats de la "prochaine" campagne électorale que de mettre en place de véritables réformes, céda de plus en plus aux pressions de ses créatures: les subventions.

Qui dit subventions, dit argent, et qui dit argent dit dépenses. Dès lors, la course aux subventions était ouverte pour les municipalités, dont le premier souci n'était certes pas, tout comme aujourd'hui, la rationa- lisation effective de leur développement.

Ainsi, au niveau du financement du développe- ment domiciliaire, chaque municipalité a pu, à un moment ou à un autre, bénéficier de subventions pour des projets d'aqueduc et d'égouts.

Les mamelles gouvernementales étant soumises à la capacité de payer des contribuables, les munici- palités ont dû pallier toutefois aux restrictions crois- santes dans l'octroi des subventions de nature domi- ciliaire. Prises aux pièges de la course au développe- ment et à l'étalement, elles se lancèrent tête baissée dans la voie qui avait le "mérite" (actuellement il fau- drait plutôt parler d'odieux) de camoufler temporairement la charge fiscale: l'emprunt.

Ainsi, coincées entre le lobbying des promoteurs immobiliers (courtiers et constructeurs) traditionnel- lement bailleurs de fonds les plus importants des poli- ticiens municipaux, et le tarissement relatif de la source financière gouvernementale, et obnubilées par la sacro-sainte théorie du développement démogra- phique, les administrateurs municipaux se ruèrent littéralement sur le marché des obligations pour fi- nancer leurs nouveaux développements domiciliai- res.

Depuis le début de la présente décennie, en effet, la plupart des villes québécoises ont vu leur dette obligatoire gonfler de façon spectaculaire, phéno- mène attribuable en majeure partie aux emprunts destinés à financer les développements domiciliaires.

Un exemple éloquent: à Chicoutimi, la dette obli- gataire est passée de \$8.6 millions en 1970 à \$47.5 millions (prévision) pour le présent exercice finan- cier.

Quant au service de la dette (part du budget consacré au paiement de la dette à long terme), il est passé de \$893,404 (ou 22 pour cent d'un budget de \$3.9 millions) en 1970, à \$5 millions (près de 30 pour cent d'un budget de \$17.4 millions) en 1977.

Solutions

Devant la progression alarmante du taux d'endet- tement de la plupart des municipalités québécoises, le ministère des Affaires municipales, dont la politi- que en matière d'habitation se fait toujours attendre, décida — il n'y a pas si longtemps — de se montrer plus sévère par le biais de la Commission municipale, dans l'acceptation des règlements d'emprunts munici- paux.

De plus, tout en encourageant indirectement et "timidement" les municipalités à modifier leurs poli- tiques de financement des infrastructures, de façon à faire assumer davantage aux bénéficiaires le coût des travaux, la Commission municipale exige maintenant qu'un règlement d'emprunt soit conforme à la norme 1/6. En d'autres termes, pour chaque dollar investi par la municipalité, l'organisme exige que l'entreprise privée en investisse six.

Cette norme est basée sur un concept précis: la dette obligataire (dette à long terme) ne doit pas ex- céder 15 pour cent de l'évaluation imposable, de fa- çon à conserver d'une part la "crédibilité" de la munici- palité auprès des marchés financiers, et d'autre part, éviter que son endettement n'atteigne le point de "non-retour".

Par ailleurs, certaines municipalités, dont Chi- coutimi, projettent d'étoffer davantage leurs équipe- ments dans certains domaines, dont la culture, le socioculturel et les infrastructures collectives (ré- seaux routiers, usine de filtration, etc.). Elles doivent conséquemment freiner radicalement le taux de leurs emprunts consacrés au développement domiciliaire.

Le règlement 28

C'est à peu près dans cette perspective que, l'été dernier, l'administration municipale de Chicoutimi adoptait le règlement 28 qui, on s'en rappelle, renver- sait le partage du financement des infrastructures, en faisant assumer aux bénéficiaires 80 pour cent de la pose des services, alors que l'ensemble des contri- buables en héritait de 20 pour cent.

Comme on le sait, l'adoption du règlement sou- leva immédiatement l'opposition des constructeurs d'habitations et des courtiers en immeubles.

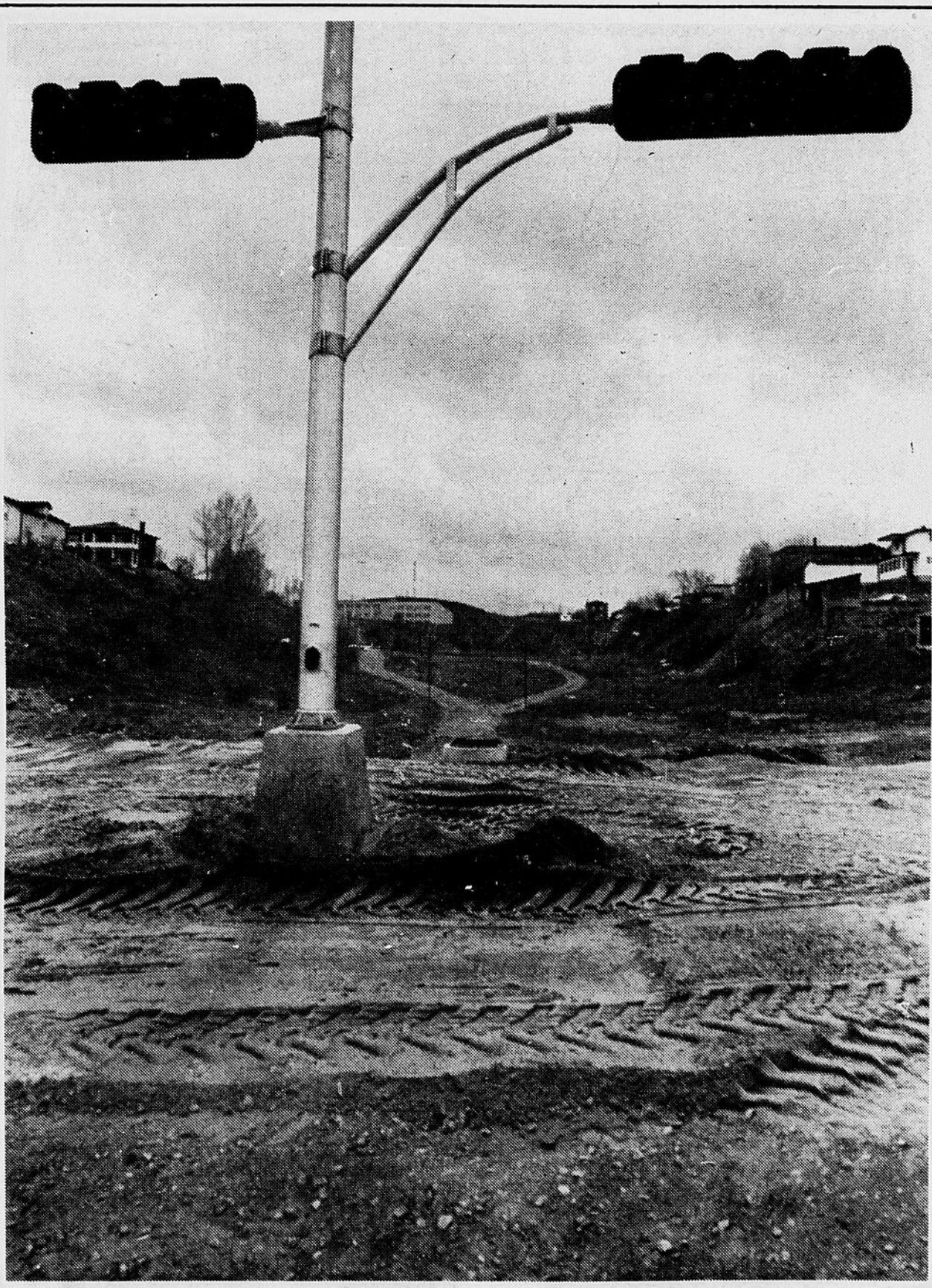
Depuis le début de leur croisade, les opposants soutiennent que la ville de Chicoutimi, en changeant

Donc, au lieu, comme elle le faisait avant le ré- glement, d'effectuer un emprunt à long terme (20 ans à 10 1/2%) pour la totalité du coût des infrastructures (\$3,061,860), l'administration municipale pourra n'emprunter que \$1,904,000. Ce montant plus minime résulte de la part payée comptant (\$1,157,000) par les bénéficiaires.

De plus, de l'emprunt municipal, une somme de \$1,291,628 est payée pendant 20 ans par les nou- veaux propriétaires, ce qui réduit à environ \$600,000 la part que devront supporter tous les contribuables de la municipalité.

Par ailleurs, lorsque le nouveau développement respectera les normes de 10 logements à l'acre nette (maison multifamiliales, bifamiliales ou en rangée), la proportion que devront supporter les nouveaux propriétaires sera réduite à 60 pour cent des coûts.

Toutefois, une subvention fédérale de \$1,000 par lo- gement sera alors disponible, ce qui réduira la parti- cipation à long terme des nouveaux propriétaires, et donc atténuera indirectement l'emprunt municipal.



Taxes

Les conséquences du partage 80-20 sur les comptes de taxes des contribuables sont celles-ci (en regard des 14 règlements d'emprunt):

— les anciens: \$0.02 par \$100 d'évaluation ou \$5.70 par année pour une maison évaluée à \$28,000;

— les nouveaux: \$4.74 par année par pied frontal, ou \$284.16 pour un lot de 60 pieds de front.

Contestation

Se basant sur une étude réalisée par le Labora- toire de recherches en sciences immobilières de l'Université du Québec à Montréal, les constructeurs d'habitations et les courtiers en immeubles allè- guent pour leur part que la voie vers laquelle semblent vouloir se diriger la majorité des villes du Québec, non seulement ne résoud pas efficacement les problèmes financiers des municipalités, mais compromet aussi la survie de la petite et moyenne entreprise de cons- truction domiciliaire.

"Ce rapport, soutenait en avril, le président ré- gional de l'Association des constructeurs d'habita- tions, M. P.-H. Tremblay, met en évidence les effets néfastes pour l'acheteur d'une maison neuve, pour l'industrie de la construction résidentielle, et plus spécifiquement expose la hausse catastrophique du coût des terrains, dont le prix se répercute directe- ment sur le coût d'acquisition d'une maison."

En outre, le président des constructeurs d'habita- tions évoquait les spectres de la réduction du nombre d'acheteurs par la hausse de l'échelle des revenus requis pour se qualifier au programme d'accession à la propriété (SCHL), de la création de monopoles par l'élimination de la concurrence (disparition des petits et moyens entrepreneurs), de la hausse de l'évalua- tion foncière des maisons neuves ainsi que des an- ciennes (effet d'entraînement) et enfin de la hausse des frais de vente notariaux.

Partage 40-60

En contre-partie, l'Association des constructeurs d'habitations et la Chambre d'immeubles proposent que l'administration municipale diminue la charge des nouveaux propriétaires à 40 pour cent et que le quart de ce pourcentage soit payé comptant, le reste étant payable à long terme par le biais d'une taxe spéciale annuelle.

Ainsi, dans le cas des quatorze règlements d'em- prunt destinés à "ouvrir" 442 lots, la part des nou- veaux propriétaires (comptant et à long terme) serait d'environ \$1,200,000 alors que celle des anciens s'établirait à \$1.8 million (coût total de \$3,061,000).

L'administration municipale devrait donc effec- tuer un emprunt à long terme de \$2,755,674, dont quelque \$900,000 seraient remboursés par les nouveaux propriétaires par le biais d'une taxe annuelle d'envi- ron \$200 pendant 20 ans.

Le montant comptant requis serait de l'ordre de \$300,000.

Cette proposition ne rencontre pas, toutefois, les exigences de la Commission municipale, au niveau du "rendement" des investissements publics (norme de 1 à 6).

Le propriétaire

Pour étoffer leur argumentation, les opposants au règlement 28 (et ses amendements) étalent une série de chiffres qui tendent à démontrer la hausse importante qu'occasionne la réglementation sur le prix des 442 lots en question.

Ils estiment en effet que le nouveau propriétaire devra dorénavant payer en moyenne \$7,784.40 pour que son terrain soit doté des services municipaux:

— d'abord un montant de \$2,096: cette somme représente la participation que l'entrepreneur (la moi- tié du 80 pour cent) verse comptant à la municipalité, et qu'il reporte immédiatement sur le prix du terrain (lot de 60 pieds de façade).

— une somme de \$5,688.00 que le nouveau pro- priétaire devra payer (l'autre moitié du 80 pour cent) par le biais d'une taxe annuelle de \$4.74 par pied de façade (ou \$284.40 pour un terrain de 60 pieds), et ce pendant 20 ans.

Il faut noter que ces chiffres ne comprennent pas le prix du terrain lui-même.

Or, les opposants au règlement 28 affirment, en exposant leurs chiffres, que leur solution baisserait de plus de \$3,000 le prix total que doit payer le nou- veau propriétaire pour l'installation des services mu- nicipaux, soit \$4,598.40:

— une somme de \$554.40 qui représente le mon- tant comptant que doit payer l'entrepreneur pour un lot de 60 pieds (un quart du 40 pour cent);

— un montant de \$4,044.00, soit le reste de la part de 40 pour cent, laquelle est payable à raison de \$202 par année pendant 20 ans.

Débat

En fait, le débat entre l'administration municipale de Chicoutimi et les opposants à la réglementation ressemble, et ressemblera encore longtemps, semble-t-il, à une "guerre de chiffres", dont la teneur cependant, diffère selon l'un ou l'autre des parties en cause.

Les constructeurs d'habitations et les courtiers en immeubles parlent en effet de la survie de l'indus- trie de l'habitation dans la région, et de la charge croissante et injuste que doit payer le nouveau pro- priétaire d'une maison unifamiliale.

De son côté, l'administration municipale invoque la nécessité de contrer le gonflement de la dette obli- gataire et des comptes de taxes, qu'occasionnent les emprunts à long terme destinés aux développements domiciliaires.

Alors que les administrateurs municipaux ar- guent que les circonstances sont telles (inflation, coût de la main-d'oeuvre, prix de l'argent) que les anciens propriétaires ne doivent plus payer pour les nouveaux, les constructeurs d'habitations et les cour- tiers en immeubles soutiennent pour leur part que, justement, en raison des circonstances, il appartient à la collectivité de supporter la majeure partie du coût "d'installation" des nouveaux propriétaires.

La solution

Existe-t-il une solution de "compromis" qui pourrait concilier les intérêts collectif et individuel, car, en définitive, se sont ces deux grands principes qui s'affrontent.

Tout semble indiquer que l'une et l'autre solu- tions n'englobent que partiellement le véritable pro- blème: quel doit être le mode d'habitation dans une ville qui veut rationaliser son urbanisation.

Les rapports Castonguay (sur l'urbanisation au Québec) et Legault (sur l'habitation) démontrent in- cidemment la nécessité d'une réforme globale de la fiscalité municipale, d'une véritable planification ur- baine (développements domiciliaires, etc.) et fait état de l'urgence de la mise en oeuvre d'une véritable politique de l'habitation (fin de l'incohérence dans l'intervention des trois paliers de gouvernements, meilleure répartition des responsabilités, etc.).

En somme, s'il appartient au premier chef à la ville de reconnaître ses propres besoins, de décider de son développement et en définitive d'agir comme un véritable gouvernement (pouvoirs administratifs et moyens financiers adéquats), il revient tout autant aux deux autres gouvernements (québécois et cana- dien) d'encadrer cette démarche, d'une part en re- connaissant dans les faits (et législation) les champs de juridiction municipale, et d'autre part, en respec- tant la "cohérence municipale" dans leurs propres interventions en milieu urbain.

Parallèlement, il faudra "immuniser" le gouver- nement municipal contre l'intervention souvent très néfaste d'intérêts particuliers, mais également ame- ner le citoyen comme les élus à prendre conscience qu'une ville, c'est plus que des alignements de mai- sons (unifamiliales, bifamiliales ou multifamiliales), des rues, et des commerces et des centres commer- ciaux.